

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35022 – “ Bassin de l'Iwène ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35022 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est essentiellement forestier correspondant aux forêts de versant de la Vallée de l'Iwène et de ses affluents, entre Chevetogne et sa confluence avec la Meuse. Présence d'oiseaux forestiers comme les Pic noir et le Pic mar ainsi que la Bondrée apivore. Les principaux habitats forestiers rencontrés sont l'érablaie-frênaie de pente, la chênaie-charmaie famenienne, la chênaie-charmaie calcicole. Dans les zones ouvertes du massif forestier, quelques reliques de landes sèches à callune sont encore présentes. Quelques prairies de fauche se trouvent encore ça et là dans les petites plaines alluviales.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

| Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire | Surface | EC | UG HIC* |
|--|----------------|-----------|----------------|
| 9130 | 137,91 ha | B | |
| 9160 | 136,06 ha | C | |
| 91E0* | 10,45 ha | C | UG 7 |
| 9150 | 7,03 ha | C | |
| 3260 | 4,03 ha | C | |
| 6430 | 2,00 ha | C | |
| 9180* | 1,50 ha | B | UG 6 |
| 3150 | 0,69 ha | C | |
| 6510 | 0,65 ha | C | |
| 8220 | 0,50 ha | C | |
| 8210 | 0,50 ha | B | |
| 4030 | 0,50 ha | C | |
| 6210* | 0,20 ha | C | UG 2 |

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

8210 : Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

8220 : Pentas rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

| Code | Nom latin | Nom français | Population | | | EC |
|------|--------------------|-------------------------|------------|------------|-------|----|
| | | | résidente | migratoire | | |
| | | | | repr. | hiver | |
| 1355 | Lutra lutra | Loutre d'Europe | P | | | C |
| A030 | Ciconia nigra | Cigogne noire | | 0-1 p | | - |
| A072 | Pernis apivorus | Bondrée apivore | | 1-2 p | | - |
| A103 | Falco peregrinus | Faucon pèlerin | 1 p | | | - |
| A229 | Alcedo atthis | Martin pêcheur d'Europe | 0-1 p | | | - |
| A236 | Dryocopus martius | Pic noir | 1-4 p | | | - |
| A238 | Dendrocopos medius | Pic mar | 20-30 p | | | - |
| A338 | Lanius collurio | Pie-grièche écorcheur | | 1-2 p | | - |

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE35022 - " Bassin de l'Iwène ".

Namur, le 14 avril 2016

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, Délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN